



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2019 - MUNICIPALITÉ DE VILLEROY

Chères Villeraines, chers Villerains,

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

États financiers 2019

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme comptable Groupe RDL Thetford Mines/Plessisville Inc. et ont été déposés au Conseil le 1^{er} juin 2020. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2019, la situation financière était la suivante :

Rapport de l'auditeur indépendant

Revenus de fonctionnement	984 767 \$
Charges de fonctionnement	- 1 148 329 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	85 546 \$
Déficit de l'exercice	78 016 \$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	190 587 \$
Dette à long terme	231 346 \$

L'auditeur indépendant a émis un rapport avisant que les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Villeroy au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de leur dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

Le conseil municipal est toujours soucieux de maintenir la qualité des services municipaux et des infrastructures tout en minimisant l'impact sur les comptes de

taxes des citoyens. Au cours de l'année 2019, avec le fonds de roulement et plusieurs aides financières, la municipalité de Villeroy a réalisé des investissements importants, dont la majorité au niveau de la voirie locale et du réseau d'aqueduc. Pour ce qui est du secteur de la voirie, la municipalité a acquis un camion ainsi qu'une nouvelle remorque (trailer). Des travaux de pavage et de réfection de la chaussée ont été réalisés sur une distance de 690 mètres dans le Rang 15 ainsi que sur une distance de 1.5 km dans le Rang 16 Ouest. Le garage municipal a été déplacé à son nouvel emplacement au cours de l'automne 2019. Pour ce qui est du réseau d'aqueduc, un nouvel analyseur/doseur de chlore a été installé et une entente avec la Ville de Plessisville a été signée afin d'obtenir des services professionnels en eau potable. Un forage exploratoire pour augmenter la quantité d'eau pompée a également été réalisé dans le Rang 15 mais les résultats n'étaient pas au rendez-vous. Deux autres investissements majeurs ont également été réalisés soient l'acquisition d'un système d'appel et d'envoi de message automatisé ainsi que l'achat et installation de rideau insonorisant pour la Salle Firmin-Roy.

En mon nom, et en celui des membres du conseil municipal, je tiens à remercier les employés municipaux ainsi que les bénévoles qui œuvrent au développement de notre municipalité.

DONNÉ À VILLEROY, Ce 15e JOUR DE JUIN 2020

Éric Chartier

Maire